

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Correspondance romaine. — IV Mgr l'archevêque à la prison des hommes. — V A l'aurore du nouvel an. — VI Couvent de Saint-Laurent : Cérémonie religieuse. — VII Deuil profond à l'Institution des Sourdes-Muettes. — VIII Société d'une messe. — IX Aux prières. — X Prières des Quarante-Heures. — XI Ordo des fidèles.

ANNONCES À FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 21 janvier

Neuvaine de la Purification (1).

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 28 janvier

Dans les paroisses de Saint-François de Sales, de Saint-Valère, de Sainte-Martine, de Sainte-Brigide, de Saint-Ephrem, de Saint-Ignace et de Saint-Blaise, on anticipe au 28 janvier la solennité (sans bénédiction de cierges) de la PURIFICATION de la Sainte Vierge.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité du titulaire de Saint-Timothée.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Saint-Julien (Wolfstown).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité des titulaires de Saint-François-de-Sales et de Saint-Valère (Bulstrode).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité des titulaires de Saint-Timothée, de Saint-Polycarpe et de Saint-Chrysostôme.

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Solennité du titulaire de Saint-Jean-Chrysostôme (Arnprior).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Solennité du titulaire de Saint-Paul.

J. S.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 10 300 jours d'indulgences à chaque exercice ; 20 une indulgence plénière en se confessant, communiant et en priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine ou l'un des huit jours suivants (24 janvier au 9 février).